

Les prêtres en couple, le tabou de l'Église

Les curés catholiques sont astreints au célibat. Pourtant, il arrive que certains vivent une relation amoureuse, non sans difficulté

ENQUÊTE

Au volant de sa voiture, Irène (le prénom a été modifié), la cinquantaine, jette un œil furtif à la maison de son compagnon. Comme d'habitude, elle la dépasse et se gare quelques rues plus loin. En revenant à pied, elle passe devant les fenêtres des voisins et accélère le pas. Le palier à peine franchi, elle court tirer les rideaux. Le lendemain matin, elle filera aussi discrètement qu'elle est arrivée. Lui referra le lit, rangera la maison, boira un second café et partira au presbytère.

Depuis le début de leur relation il y a vingt ans, ils se voient une ou deux fois par mois et ont intériorisé des règles de prudence pour cacher leur double vie. Jamais plus de deux jours de vacances, partir loin, scruter le parking de l'hôtel pour vérifier qu'il n'y a personne de leur département, scanner du regard les salles des restaurants avant de s'asseoir. Dehors, retenir tout geste de tendresse. «*Même au milieu des champs, on ne se tient pas la main. Si quelqu'un nous surprérait, nous serions indéfendables*», murmure Irène en baissant les yeux.

Irène fait partie de ces femmes qui entretiennent une relation avec un prêtre. Elles se voient comme des «*amantes clandestines*» et vivent dans le silence, la solitude et le mensonge. Impossible de savoir combien de couples se trouvent dans cette situation en France. «*L'ordre de grandeur qui revient souvent, c'est un prêtre sur trois, voire deux prêtres sur trois, qui aurait une relation physique ou amoureuse avec une femme ou un homme*, indique Jean-Louis Schlegel, sociologue des religions. *Mais dans l'ignorance des chiffres, certains ont tendance à minorer ou majorer leurs estimations en fonction de leur position sur le célibat...*», prévient-il.

«*Emprisonnée dans ce secret*»

Dans l'Église catholique, le célibat n'a pas toujours été la norme. Cette règle a été instaurée au XII^e siècle «*pour éviter des lignées de prêtres de pères en fils qui se transmettent le patrimoine de la communauté catholique*», explique M^{re} Pascal Wintzer, archevêque de Poitiers. Au sein de la sphère chrétienne, les catholiques sont les seuls à la suivre : les protestants ou les orthodoxes, par exemple, peuvent se marier.

Pour dissimuler leur double vie, ces femmes inventent des histoires à leurs proches et changent de sujet si on leur demande des détails. «*Je déteste mentir, j'ai honte, souffle Irène. C'est tortueux pour l'image que j'ai de moi. Je me suis emprisonnée dans ce secret.*» Elle en a tout de même parlé à deux amis et à ses enfants. Du côté du prêtre, personne ne se doute de rien. «*Il a trop honte d'avouer à ses proches qu'il a trahi son engagement religieux*», confie-t-elle tristement.

Le mensonge participe à la solitude, elle-même accentuée par l'impression d'être «*la cinquième roue du carrosse*». Comme d'autres, Irène redoute la fin d'année. «*Il travaille pour le réveillon et passe Noël en famille. Parfois, il vient chez moi le 25 au soir, sinon je dois attendre le week-end*», raconte la jeune femme, gorge

serrée. Au début, elle espérait secrètement qu'il pourrait «*tout lâcher*» pour elle. Mais comme beaucoup de prêtres, son compagnon lui a affirmé qu'il ne quitterait jamais son ministère. Elle s'est résolue à accepter cette clandestinité. Parfois, Irène aimerait tout révéler : «*Je me fiche que cela se sache, je ne suis même pas croyante. Mais c'est l'homme que j'aime, alors même si c'est dur, j'accepte parce que c'est ça ou rien.*»

Pour ces femmes, difficile d'avoir une prise sur le futur. «*Est-ce que ça va durer jusqu'à mes 80 ans?*», se demande-t-elle souvent, le regard dans le vide. Elle sait que certaines emportent leur secret avec elles. Jean Combe, un ancien prêtre, s'est marié dans les années 1970. Durant douze ans, il a été vice-président puis président de l'association Plein Jour, une plate-forme d'écoute pour les compagnes de prêtres. Il reçoit beaucoup d'appels de femmes dévastées. «*Une fois, l'une d'elles m'a dit qu'elle s'était cachée pendant quarante-deux ans... Combien de centaines ou de milliers d'autres se cachent ainsi?*»

Irène est terrifiée à l'idée de passer de la clandestinité au deuil. Si son compagnon est hospitalisé, elle ne pourra pas lui rendre visite. Ni aller à la cérémonie s'il décède. Pire, elle risque d'apprendre la nouvelle par le site Internet du diocèse. «*C'est quelque chose, de se dire qu'on n'est rien...*», sanglote-t-elle.

Crève-cœur

«*J'accepte ou je le perds*», c'est aussi ce que s'est répété Marie-Laurence Brunet pendant les sept années où elle a entretenu une relation clandestine avec Bernard Chalmel, alors prêtre en Lot-et-Garonne. Cette période a été «*la plus douloureuse et destructrice de [sa] vie*». Entre alcoolisme et dépression, Marie-Laurence a été internée en hôpital psychiatrique pendant six mois après une tentative de suicide. Pour Bernard aussi, ces années clandestines ont été difficiles. Choisir entre la personne aimée et son ministère est un crève-cœur.

Durant ces années, Bernard a souvent pensé partir, «*sans en avoir la force. Je n'arrivais pas à lâcher mes responsabilités car je sentais que je pouvais encore être utile à la société et à l'Église*». Alors chargé de la plus grande paroisse du département, il admet qu'«*il y a aussi une forme d'addiction quand on est reconnu par une communauté*». Les amants finiront par se marier en 2006.

Quitter l'Église est souvent perçu comme un échec. «*C'est quitter une partie de qui on est : un arrachement énorme*, analyse l'archevêque de Poitiers. *D'autant que pour ces hommes, tomber amoureux ne remet pas en cause*

Ces femmes se voient comme des «*amantes clandestines*» et vivent dans le silence, la solitude et le mensonge



Bernard Chalmel, ancien prêtre, et Marie-Laurence Brunet se sont mariés en 2006, en Lot-et-Garonne. JUSTINE RODIER

la sincérité de leur engagement religieux. Cela explique que certains vivent clandestinement.»

Pour Bernard et Marie-Laurence, la vérité a soudainement éclaté un jour de juillet. En 2005, l'évêque qui chapeaute Bernard a vent de sa relation avec Marie-Laurence et le limoge sine die. Quinze ans après, cette violente musique continue de tourner dans sa tête : «*Tu connais la discipline de l'Église, tu dois partir sur-le-champ et surtout, ne dis rien à personne.*» Ses cartons étaient prêts depuis des mois : il se savait «*sur une ligne de crête*». «*Nous étions soulagés, mais ce fut extrêmement brutal*», se rappelle le couple.

Commence alors un nouveau parcours du combattant pour se détacher des regards méprisants. Après leur mariage, la cure de désintoxication de Marie-Laurence a encore duré trois ans. Elle ne s'est jamais vraiment remise de sa dépression et prend toujours des traitements.

Sa souffrance est partagée par d'autres femmes, atteste Jean Combe, de l'association Plein Jour : «*Certaines ont des pensées suicidaires.*» Il rappelle que la clandestinité s'avère parfois très confortable pour des prêtres qui veulent bénéficier d'une compagnie sans attachement. Et d'alerter : «*La majorité des cas sont des relations d'emprise où les prêtres profitent de leur aura. Certains disent : "Je suis tenu au célibat, mais pas à la chasteté [contrairement aux moines, les prêtres ne prononcent pas de vœu de chasteté]." Ces comportements peuvent créer des situations très nocives pour ces femmes. Sans compter celles qui tombent enceintes et doivent gérer toutes seules.*»

«*Un prêtre à Pôle emploi*»

A quelques kilomètres d'Agen, Bernard Chalmel se tient debout face à l'église Saint-Cirq-et-Sainte-Julitte. Son regard se trouble. Il a grandi dans ce hameau posé près des berges de la Garonne et connaît chaque recoin de la bâtisse, du crissement de sa lourde porte en bois aux détails des mosaïques. C'est là qu'il a été ordonné prêtre en 1975, qu'il a baptisé puis marié ses nièces et neveux, qu'il a enterré ses parents. «*C'est là aussi qu'une pétition a circulé pour que je n'y remette plus les pieds*», se souvient-il la voix tremblante.

Après son départ, il propose ses services au Secours catholique, en vain : «*Partout, on me rejétait*

à cause de ce que j'avais fait.»

Même les prêtres de sa paroisse, jadis ses amis, lui tournent brutalement le dos. Bernard ne retient pas ses larmes. Il n'arrive pas à oublier les insultes, les menaces. Pour Marie-Laurence également, le prix est lourd à payer. «*Si j'osais entrer dans l'église, je devais me mettre tout au fond. J'étais la putain du curé.*»

«*Les femmes sont tenues responsables et perçues comme des tentatrices qui ont "volé" le prêtre*, analyse M. Schlegel. *Car ces hommes, surtout s'ils sont appréciés, sont souvent vus comme la propriété des paroissiens qui vivent ce départ comme un abandon.*» Aujourd'hui, Bernard ne va à l'église que lorsqu'il n'y a personne, ou pour les enterrements de ceux qu'il a connus. Mais il reste dans l'entrebâillement de la porte. Le couple s'est converti au protestantisme, «*à jamais déçu de l'Église catholique*».

La brutalité du départ tient du reste aux difficultés financières qui s'ensuivent. La première année, Bernard a touché une pension accordée par le diocèse, avant de s'inscrire au chômage. «*Les gens me regardaient avec curiosité. Un prêtre à Pôle emploi, ce n'est pas commun*», sourit-il. Grâce au permis poids lourd qu'il avait passé pour partir en colonie avec les jeunes de la paroisse, il réussit à se faire embaucher dans une société d'autobus.

Cette pension n'a toutefois rien d'automatique : l'institution catholique n'est pas tenue d'accompagner les prêtres démissionnaires. «*Le droit canonique prévoit que les évêques prennent en charge les besoins des prêtres. A partir du moment où un prêtre quitte son ministère et redevient laïc, il n'est plus concerné*», indique la Conférence des évêques de France (CEF). Jean Combe a reçu plusieurs témoignages de prêtres sommés de partir nuitamment, par la porte de derrière et sans le sou.

Il arrive par ailleurs que les autorités religieuses aient connaissance de ces relations clandestines et ne les sanctionnent pas. Voire les couvrent. Il y a quelques mois, Alain (les prénoms ont été modifiés), la quarantaine, est convoqué par son évêque. Ce dernier a reçu une lettre anonyme dénonçant sa relation avec Laure. Alain n'a pas nié. «*Je pensais qu'il me renverrait, mais il ne m'a même pas suggéré de partir. Il m'a lancé : "On va dire que tu as reçu une promotion et que tu pars en mission dans une autre paroisse."*»

«*La majorité des cas sont des relations d'emprise où les prêtres profitent de leur aura*»

JEAN COMBE

ex-président de l'association Plein Jour

L'homme a donc été envoyé à l'autre bout du département. «*L'évêque voulait faire taire les rumeurs et éviter le scandale, je voulais rester encore quelques mois pour préparer mon départ en douceur.*»

Le vicaire général de sa paroisse a ensuite tenté de faire passer cette relation pour une «*amourette*». Alain, lui, réitère le sérieux de ses sentiments, mais «*le bras droit de l'évêque a préféré entendre qu'il s'agissait d'un moment d'égarement*». Alors, pour l'instant, «*ce n'est pas officiel*». Pour cela, il faudrait qu'il enclenche une procédure de réduction à l'état laïc : c'est lui qui a la main sur son départ de l'institution.

M^{re} Wintzer assure ne pas fermer les yeux : «*Une infidélité à l'Église ne se traduit pas toujours par un divorce. Si le prêtre veut partir, je le soutiens dans son choix.*» En général, les responsables religieux tentent de trouver une solution en le déplaçant ou en lui conseillant de rompre, explique Jean-Louis Schlegel. Mais ils peuvent aussi être tentés de dissimuler ces cas, le nombre de prêtres s'amenuisant d'année en année. En 2020, il y a environ 15 000 prêtres en France contre près de 30 000 en 1995, selon la Conférence des évêques de France. Si une centaine de prêtres sont ordonnés chaque année, la CEF ne dispose pas du chiffre des départs.

«*Solitude affective*»

De fait, Alain continue d'officier tout en vivant sous le même toit que Laure. Peu à l'aise dans cette situation, ils l'acceptent néanmoins car le prêtre devrait bientôt quitter le diocèse après avoir assuré ses arrières sur le plan professionnel. D'ici là, ils ont un peu relâché la garde : «*Pourquoi continuer de se cacher alors que l'évêque est au courant et qu'aucune sanction ne tombe?*»

Depuis des décennies, l'associa-

tion Plein Jour lutte contre la loi du célibat, que Jean Combe juge «*absurde et obsolète*». Selon l'ancien prêtre, en plus d'une grande souffrance pour les couples, cette règle «*déconnecte*» les hommes d'Église de la «*vraie vie*». «*Ils sont logés par le diocèse ou la mairie, et souvent nourris et blanchis par les paroissiens. S'ils étaient mariés et avaient le souci des biberons, ils garderaient les pieds sur terre.*» Irène et son compagnon, Marie-Laurence et Bernard, Laure et Alain : toutes et tous auraient aimé vivre au presbytère.

D'autant que pour de nombreux prêtres, ce double attachement n'a rien d'incompatible. Depuis qu'Alain est en couple avec Laure, il se sent plus «*proche des gens*». «*Dans ma façon de célébrer les messes ou de préparer les baptêmes et les enterrements, je comprends mieux les familles. Laure me regarde normalement et me désacralise : ça fait du bien!*» Rieur, il se souvient des paroissiens les yeux écarquillés de le voir faire son jogging ou pousser un Caddie. Bernard Chalmel, lui aussi, s'est senti porté par un nouveau souffle en rencontrant Marie-Laurence, après avoir «*longtemps été en solitude affective*».

Mais les règles sont claires, rappelle M^{re} Wintzer : «*Le célibat renvoie à un motif spirituel qui veut que les prêtres aient la même vie que Jésus : il était célibataire et pouvait consacrer sa vie pleinement à Dieu.*» Pour s'y conformer, les futurs clercs reçoivent des sessions sur la «*juste relation aux femmes*» au séminaire. «*On nous dit que c'est normal d'avoir parfois le vertige, le prêtre étant une figure attirante qui côtoie principalement des femmes, mais qu'il ne faut pas céder à la tentation*», explique Alain. Quand il a commencé à fréquenter Laure, ces sessions tournaient en boucle dans sa tête.

Cette «*juste distance*» est aussi encouragée par l'archevêque de Poitiers : «*En cas d'attirance, il faut s'abstenir de fréquenter la personne en question. Je crois sincèrement qu'on peut porter son engagement au célibat.*» «*On nous dit qu'il faut détourner le regard mais je n'y arrivais pas, confie Alain, qui avait toujours respecté son engagement. Je n'osais pas briser cet interdit, c'était effrayant. Mais avec Laure, je me suis rendu compte que j'étais enfin heureux.*» ■

JUSTINE RODIER